

Nouveau rapport du BIT sur la situation des travailleurs des territoires arabes occupés

GENÈVE (Nouvelles du BIT) – Le rapport annuel du Bureau international du Travail (BIT) dresse un état des lieux déplorable de la situation des travailleurs dans les territoires arabes occupés, qui a continué nettement de se détériorer depuis l’an dernier (Note 1).

Selon le rapport, le nombre de ménages vivant sous le seuil de pauvreté s’est accru de 26 pour cent entre mars 2006 et mars 2007, ce, alors que le produit intérieur brut par habitant (PIB) a chuté de 40 pour cent entre 1999 et 2006. On compte aujourd’hui dans les territoires arabes occupés sept ménages pauvres sur dix, soit 2,4 millions de personnes.

La contraction majeure des revenus moyens a accéléré la crise économique et les difficultés sociales, souligne le rapport. La cause immédiate en est le paiement partiel des salaires des fonctionnaires depuis avril 2006, la baisse des investissements public et privé, ainsi que les difficultés croissantes auxquelles les entreprises doivent faire face pour acheminer leur production sur les marchés intérieur et international, ce, notamment à cause des contrôles et des obstacles à la mobilité des personnes et des biens qui se sont intensifiés en 2006.

«Le réseau serré de dispositifs de bouclage et l’expansion de la colonisation illégale entraînent la désintégration territoriale» décrit le rapport, ajoutant que «les bouclages sont la principale cause de l’aggravation de la situation socio-économique des Palestiniennes et des Palestiniens».

Selon le rapport, deux personnes sur trois n’ont pas d’emploi, soit parce qu’elles sont au chômage, soit parce qu’elles n’entrent pas dans la population active. Le rapport établit que 206 000 personnes, soit 24 pour cent de la population active, étaient au chômage en décembre 2006.

La panne virtuelle des institutions publiques, affaiblissant les capacités nationales de prise de décisions et de réformes interne, a aggravé la crise économique.

Le rapport a été préparé pour la Conférence internationale du Travail de l’OIT qui entame sa session annuelle à Genève le 30 mai. Les conclusions du rapport s’appuient sur les observations des missions envoyées, plus tôt cette année, dans les territoires arabes occupés, en Israël et en République arabe syrienne pour évaluer la situation des travailleurs des territoires arabes occupés, y compris sur la Rive occidentale, la Bande de Gaza et le Golan.

La mission a mis en lumière les constantes mesures d’intimidation et de harcèlement à l’encontre des travailleurs ainsi que les discriminations multiples que subissent les employeurs. Selon le rapport, l’accès aux tribunaux est souvent long et coûteux pour les travailleurs qui n’en n’ont pas les moyens. Chefs d’entreprise, travailleurs, producteurs et exploitants indépendants subissent des discriminations multiples dans l’accès à l’emploi et aux marchés.

«Réduire et éliminer les obstacles à la mobilité des personnes et des biens à l'intérieur des territoires, entre Gaza et la Rive occidentale ainsi qu'avec le monde extérieur, tout en assurant la sécurité en Israël, est un impératif pour contrer la crise économique et sociale qui enflé dans les territoires occupés.»

L'économie, les entreprises et l'emploi ont besoin de plus d'attention de la part d'Israël, de l'Autorité palestinienne et des donateurs internationaux, dit le rapport, ajoutant que les entrepreneurs et les travailleurs ont besoin de soutien pour consolider les entreprises, encourager de nouveaux investissements et diversifier l'activité économique.

Afin de relever ces défis et répondre à la demande des partenaires du BIT dans la région d'intensifier son programme de coopération technique, une mission technique du BIT se rendra dès que possible dans les territoires arabes occupés pour élaborer des propositions détaillées dans les domaines susmentionnés pour promouvoir l'emploi, l'entreprise et le dialogue tripartite dans le cadre d'organisations fortes d'employeurs et de travailleurs.

L'OIT maintient son engagement à soutenir ses constituants dans la recherche de moyens de subsistance durable, en toute sécurité, égalité et dignité – ce qui est fondamental à la conclusion d'une paix juste.

Note 1 - La situation des travailleurs des territoires arabes occupés, Annexe au Rapport du Directeur général à la Conférence internationale du Travail, 96e session, Bureau international du Travail, Genève, 2007.